

## Attention : Danger

Il est proposé aux collectionneurs, tant sur les sites Internet d'enchères, que par d'autres moyens, des timbres « signés ». Trop souvent le nom de celui qui a « signé » est omis et aucune image ne montre le verso des timbres proposés. Parfois, au contraire, il est possible de connaître le nom apposé. Cela rassure nombre d'acheteurs.

Quelques exemples récemment réunis :



Gérard Gilbert, expert de la vente des collections Ferrari, ne signait qu'au crayon. Il est décédé à New York en 1944 et jouissait d'une excellente réputation amplement méritée. Peu nombreux sont ceux qui savent distinguer ses signatures manuscrites authentiques de nombreuses falsifications apparues récemment.

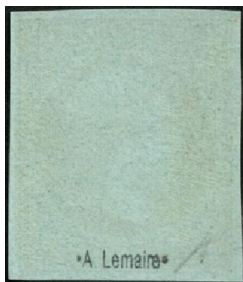


Robert Blanc était un négociant honnête et compétent. Il ne signait que les timbres qu'il vendait. La signature au verso de ce timbre n'a aucun rapport avec celle qu'il a utilisée ; les caractères sont complètement différents.

Willy Balasse fut un négociant Belge. Il organisait des ventes importantes. On lui doit un catalogue spécialisé en trois volumes qui a fait autorité pendant des décennies. Il avait constitué autour de lui un comité d'expertise, compétent pour tout ce qui concernait la philatélie Belge. La signature au verso de ce timbre n'a aucune ressemblance avec celle qu'il apposait.

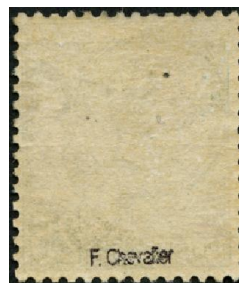


De nouvelles « signatures » sont apparues assez récemment. Les noms sont plus ou moins connus des collectionneurs, mais l'important n'est-il pas que le timbre soit « signé » ? Qui pourrait envisager qu'il existe de fausses signatures de négociants ?



A. Lemaire ; négociant parisien n'a jamais utilisé une telle signature. Le premier du nom s'est établi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et aucune signature authentique ne ressemble à celle-ci.

F. Chevalier : à ma connaissance aucun négociant n'a jamais signé de timbres avec ce nom.



J'ai connu, il y a plusieurs années, un collectionneur du nom de Costes. Il n'a jamais employé un tel cachet pour signer des timbres.

Bien sur, ces timbres sont truqués, réparés ou regommés. Il existe d'autres « signatures » de même genre. Vous saurez bien vous en méfier maintenant...

Les faussaires et les escrocs ne manquent pas d'imagination. Leur unique but est de vendre lettres ou timbres faux ou truqués. C'est beaucoup plus rentable que de vendre des pièces authentiques et comme ces messieurs remboursent sans discuter, ils jouissent d'une (très) bonne réputation. Voilà qui rassure encore un peu plus leurs victimes qui ne s'étonnent pas des prix pratiqués.

Soyez prudent.

Jean-François Brun